



Communiqué de Presse

Paris, le 19 novembre 2015

[ACTUALITE PARTENARIATS]

LA MACIF SE RENFORCE SUR LE MARCHE DES PROFESSIONNELS POUR MIEUX SECURISER LEURS PARCOURS DE VIE

- Partenariat avec la Société Nationale des meilleurs ouvriers de France (SnMOF)
- Partenariat avec la Confédération des commerçants de France (CDF)

La Macif, mutuelle d'assurances créée en 1960, par des commerçants et industriels, est un acteur historique du marché des professionnels. C'est donc tout naturellement que le groupe Macif instaure aujourd'hui une nouvelle dynamique auprès des professionnels. L'objectif est d'accompagner les commerces de proximité à travers un partenariat avec le CDF, et de soutenir l'excellence du savoir-faire français notamment artisanal via un partenariat avec le SnMOF. Ces collaborations s'inscrivent dans un cadre politique et technique en vue de co-construire des solutions d'assurances spécifiques à leurs activités pour mieux protéger leur vie professionnelle et privée.

Alain Montarant, Président du groupe Macif

« A travers ces partenariats avec la CDF, acteur majeur du monde patronal et la SnMOF, qui rassemble les meilleurs ouvriers de France, le groupe Macif réaffirme sa position sur le marché des professionnels et des indépendants. Ces collaborations politiques et techniques vont permettre de répondre aux besoins assurantiels et de sécuriser ainsi le parcours de vie professionnelle. Nous partageons une vision commune quant à la pérennité du patrimoine des métiers français qui portent haut les valeurs d'excellence du savoir-faire et de transmission de la culture de l'excellence auprès des jeunes générations. »

SOUTENIR LES JEUNES EN APPRENTISSAGE

La Société nationale des meilleurs ouvriers de France (SnMOF) regroupe 150 métiers. Les professionnels qu'elle représente sont particulièrement attachés à la transmission de leur savoir-faire d'excellence aux jeunes générations. Sensible aux besoins d'assurance des apprentis, le groupe MACIF a co-construit avec la SnMOF une offre spécifique : « **Atout Apprentis** » pour les accompagner dans les meilleures conditions et participer ainsi à la réussite de leur parcours professionnel.

Cette offre répond aux besoins de protection en **mobilité, logement et santé à des tarifs adaptés au budget serré des apprentis** :

- Assurance habitation et responsabilité civile à partir de 60 € /an¹
- Assurance santé individuelle à partir de 17,48€/mois avec 2 mois de cotisations offert²

Et accorde des avantages préférentiels :

- Permis auto à 1 €/ jour avec accès gratuit à un logiciel d'apprentissage en ligne du code de la route³
- Des réductions significatives pour s'équiper ou déménager par l'intermédiaire de Macif Avantages&Services



Pour connaître les conditions et modalités de souscription des offres du dispositif Atout Apprentis, rendez-vous sur www.macif.fr/web/site/offres/atout_apprentis ou via le QR code dédié.

PROMOUVOIR LE COMMERCE DE PROXIMITE

La Confédération des commerçants de France regroupe 14 fédérations représentatives du commerce de proximité qui rassemblent plus 200 000 entreprises, 400 000 points de vente et 800 000 salariés. A travers ce nouvel accord de partenariat politique, le groupe Macif entend accompagner les commerçants de proximité dans l'essor et la pérennité de leurs activités **grâce à une offre de produits d'assurance mutualisée sur l'ensemble des adhérents des 14 fédérations de la CDF.**

¹ Tarif applicable en 2016

² Offre soumise à conditions réservée aux apprentis, valable une fois, pour toute première souscription d'un contrat Garantie Santé avant le 31/12/2016.

³ Lors de toute souscription à un contrat du dispositif Atout Apprentis

Pour mieux défendre leurs intérêts, une première offre de protection juridique a été mise en place pour les ressortissants de la fédération des détaillants de maroquinerie du voyage.

A PROPOS DU GROUPE MACIF

Le groupe Macif couvre les besoins de plus de 5 millions de clients dont 4,9 millions de sociétaires, en assurances de dommages, santé-prévoyance, banque et assurance vie. Gérant plus de 17 millions de contrats au 1^{er} janvier 2015, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros en 2014.

CONTACTS PRESSE MACIF

Gaëlle de Penguern – 01 58 45 66 32 – gdepenquern@macif.fr

Julie Terzulli – 01 55 31 62 67 – jterzulli@macif.fr